

# **Politique sur le Comité Communications et mobilisation**

## **Article 1**

### ***Mission du comité***

Le Comité est responsable de tous les aspects touchant les communications ainsi que la mobilisation au sein de l'A.G.E.D. Il a pour but de sensibiliser les membres à la mobilisation étudiante, d'accroître leur participation aux diverses instances décisionnelles, et, plus particulièrement, de les encourager à assister aux Assemblées générales.

Il a notamment la tâche de :

- (i) gérer le site Internet de l'AGED, notamment la mise à jour de son contenu;
- (ii) gérer les réseaux sociaux de l'AGED;
- (iii) gérer l'AGED Télé;
- (iv) faire la publicité relative aux instances décisionnelles et communiquer les renseignements s'y rattachant par le biais d'outils publicitaires variés.
- (v) assurer la conception d'affiches pour les évènements de l'Association;
- (vi) prendre les présences lors des Assemblées générales en tenant un registre des personnes présentes représentant chaque comité de l'AGED et des membres du conseil d'administration.

## **Article 2**

### ***Composition du comité***

Le Comité Communications et mobilisation est formé des postes suivants :

- (i) une personne représentant du Conseil exécutif de l'Association, la personne vice-présidente aux communications;
- (ii) deux photographes, dont une personne membre de première année, qui assurent la prise de photos lors des événements facultaires et associatifs et leur publication;
- (iii) quatre membres qui s'occupent du balado « Affaire classée », soit une personne coordinatrice-animatrice, une personne recherchiste-animatrice, une personne responsable du montage audio et une personne responsable du marketing-réseaux sociaux;
- (iv) deux membres au contenu qui s'occupent du Tik Tok de l'AGED;

- (v) une personne vice-présidente de première année qui travaille sur les différents projets et, en collaboration avec la personne vice-président aux communications, veille à leur bon déroulement.